

Délibération 2021/38

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET
Séance du 10 décembre 2021**

Date de la convocation : 06/12/2021

Date d'affichage : 06/12/2021

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 15

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Objet de la délibération : RPQS ORDURES MENAGERES

L'an deux mil vingt et un et le dix décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des mariages, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

PRÉSENTS : M. BILHAC - E. BONAFE – E. BONNIOL- B. CASTES - B. DEL ROX - G. GUIZIOU – M. HUGOL - S. JEUNET - P. LOUX – C. NOHARET- I. SILHOL - S. SILHOL - P. SOULAIROL -C. VIDAL - D. ZARAGOZA

ABSENTS excusés :

Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Rapport sur le Prix et la Qualité (RPQS) des déchets ménagers et assimilés 2020 transmis par la Communauté de Communes du Clermontais. 29 agents. 13 véhicules. 35 tournées de collecte hebdomadaires. 5759 tonnes de déchets résiduels collectés. 1372 livraisons d'équipement de bacs. 753 530 € de résultat d'exploitation. 2 471 473 € de participation du syndicat centre hérault.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE du RPQS Ordures ménagères 2020 de la Communauté de Communes du Clermontais.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Maire, Isabelle SILHOL

